

Classe de 3ème

Collège René Descartes de Kinshasa

Stage en entreprise du 25 au 27 janvier 2012

Pourquoi le stage de troisième en entreprise ?

Tous les élèves de troisième de notre collège doivent effectuer un stage en entreprise. Cette expérience, permettra à votre enfant de se faire une idée plus juste du monde du travail et de tester ses centres d'intérêt afin de l'aider dans ses choix d'orientation.

Nos conseils pour l'accompagner dans ses recherches

- **Une approche concrète des métiers**

Durant trois jours, chaque année scolaire, les élèves de troisième partent en observation dans l'entreprise de leur choix.

Depuis 2009, ces stages sont obligatoires, avec un objectif : aider les collégiens à élargir et préciser leur représentation de la vie active en général, et d'un ou plusieurs métiers en particulier.

Pour la première fois, ils se penchent sur l'éventail des secteurs professionnels existants, s'interrogent sur ce qui leur plairait ...

- **Un collégien dans l'entreprise**

*Dans un laps de temps aussi court, et vu son jeune âge, le stagiaire n'a **pas de mission à remplir**. Cependant, il n'est pas un simple invité : **encadré par un tuteur, il suit les activités de l'entreprise**, et doit donc se conformer au règlement intérieur, rester poli, ponctuel...*

*De retour au collège, chaque élève remet **un compte rendu** de son expérience au professeur tuteur, avant de le présenter en classe.*

- **Notre contexte Kinois...**

Nous souhaitons que tous les élèves réalisent leur stage dans un environnement professionnel sans relation avec un lien de parenté afin de les placer votre enfant dans une véritable situation d'intégration ...

Nous comptons sur votre participation pour aider et rassurer si nécessaire votre enfant dans sa découverte professionnelle

Les professeurs principaux de 3^{ème}